



Budget 2023

Malgré une conjoncture incertaine, la Municipalité de Bex souhaite continuer à investir pour répondre aux besoins croissants de la population

Pour l'exercice 2023, la Municipalité de Bex table sur un total de charges de 41,44 millions de francs. La perte présumée s'élève à 1,96 million. « Les dépenses liées au ménage courant ont été comptées au plus juste et les recettes fiscales ont été évaluées de manière réaliste » souligne Alberto Cherubini, syndic et municipal des finances.

La forte augmentation des coûts des énergies et des matières premières ont pesé dans l'élaboration du budget de la Cité du Sel. Par rapport aux comptes 2021, la Municipalité a dû enregistrer quelque 700'000 francs d'augmentation des coûts des entités intercommunales (police, protection civile, pompiers, accueil de la petite enfance, services sociaux).

« Les besoins induits par la croissance démographique ainsi que la nécessité de prendre des mesures en matière de sobriété et d'efficacité énergétique génèrent des coûts en matière d'études, de mise en œuvre de projets et de renforcement de nos ressources humaines. Dans ce contexte, la Municipalité considère que la perte présumée de 1,96 million de francs est acceptable, d'autant plus que nous vivons dans une période inflationniste inédite ces dernières décennies » relève le syndic bellerin.

Malgré un budget négatif, la Municipalité de Bex souhaite continuer à investir, notamment dans le projet d'un nouveau complexe scolaire dont le préavis du concours d'architecture sera débattu lors de la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le 16 novembre prochain.

Municipalité de Bex

Bex, le 21 octobre 2022

Contact : M. Alberto Cherubini 079 610 89 10